

G. FONTENELLE, D. GASCUEL et B. MOUNAIX

Département Halieutique, Ecole Nationale Supérieure Agronomique,
65, Rue de St Brieuc, F-35042 Rennes Cedex, France

Caractéristiques d'une pêcherie d'anguille (*Anguilla anguilla*) au verveux dans un petit estuaire (Blavet, France)

Characteristics of an Eel (*Anguilla anguilla*) Fyke-net Fishery within a Small Estuary (River Blavet, France)

key words: *Anguilla*, estuary, exploitation, distribution, catch per unit effort

Abstract

From 1983 to 1986, an eel fyke-net fishery was studied within the estuary of Blavet River (Brittany) which was not fished yet. The monthly mean CPUE issued from logbook data can reach 4.8 kg/gear · 24 hours. They largely depend on the locations (the higher the more downstream they are) and on the season as well. The results suggest a rather narrow home range within all the year long. By analyzing the CPUE-Effort relationship, no overfishing can be noticed, up to now.

1. Introduction

Hormis pour le stade civelle, l'anguille n'est quasiment pas exploitée en Bretagne que ce soit en eau douce ou dans les estuaires. En 1983, quelques marins-pêcheurs de Lorient (Morbihan) ont voulu débiter une exploitation commerciale. Il n'existait aucune donnée permettant de fixer les règles de gestion, en particulier les efforts de pêche.

Sur la base d'une campagne expérimentale (FONTENELLE, 1981) dans un petit estuaire (Le Scorff), le type et le nombre d'engins autorisés ont été définis pour éviter une éventuelle surexploitation d'un stock vierge. Le suivi de cette exploitation naissante a ainsi été réalisé grâce à des carnets de pêche. A l'issue de quatre années d'exploitation, l'objet de ce travail est de savoir si l'utilisation des Captures par unité d'effort (CPUE) peut constituer un bon indice de suivi de l'abondance des stocks d'anguilles dans un petit estuaire atlantique. Simultanément, l'étude de cette pêcherie récente nous permet de recueillir des informations sur les populations de cette zone.

2. Matériels et méthodes

a) Lieux d'étude

Les zones exploitées concernent l'ensemble des zones maritimes de la Rade de Lorient ainsi que l'estuaire du Blavet dont la longueur est d'une quinzaine de kilomètres (Figure 1). Onze secteurs ont été définis selon des critères géographiques: six de l'amont de l'estuaire vers l'aval (secteurs codés: B1 à B6), trois dans la Rade (R1 à R3) et deux concernant un affluent de la Rade, le Ter (T). Ce dernier présente une petite retenue (Etang du Ter: ET) grâce à un barrage dont les vannes sont ouvertes de temps en temps, ce qui permet son remplissage par de l'eau de mer.

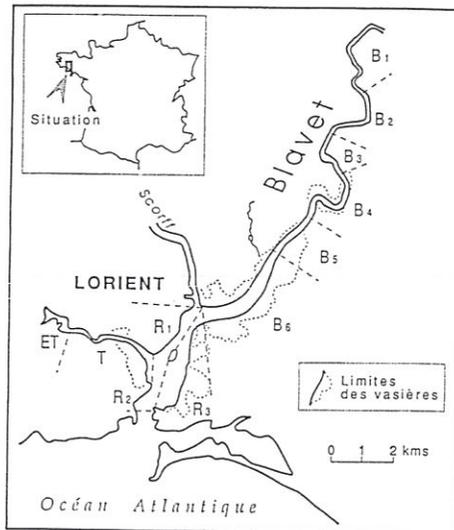


Figure 1. Les différents secteurs d'exploitation de l'anguille dans l'estuaire du Blavet.

Figure 1. The different study sites of eel exploitation within the estuary of Blavet River.

Dans la Rade, les amplitudes de hauteur d'eau peuvent atteindre cinq mètres et les courants de marée 5 à 6 nœuds. Sur l'axe du Blavet, la marée dynamique se fait sentir bien au delà du secteur B1. Mais celui-ci est cependant très influencé par le régime fluvial et les salinités n'atteignent jamais 20 pour mille. Le Ter est soumis aux mêmes conditions marine de marnage et de salinité (de 25 à 35 pour mille) que la Rade. L'étang du Ter, quant à lui, ne subit pas de marnage, du moins pendant plusieurs mois, entre deux opérations de remplissage.

Il est bien évident que les surfaces de secteurs définis, (et donc les niveaux de production potentielle d'anguilles) ne sont pas égales. Ainsi, le secteur B6 représente environ 200 hectare à pleine mer alors que les secteurs B2 + B3 ou ET sont dix fois moins étendus. De plus, les différents secteurs ont une conformation et un fonctionnement très différents selon la présence ou non d'un chenal et selon l'étendue et la proximité de vasières adjacentes. En effet, pendant leurs déplacements trophiques, les anguilles se meuvent hors du chenal lors du flot pour aller sur les vasières. Dans l'étang, le milieu plus homogène à l'abri des marées devra modifier leur comportement.

b) Les engins utilisés

Seul, le "cerf-volant" ou verveux a été autorisé pour l'exploitation de l'Anguille. Ce type d'engin est communément utilisé par les pêcheurs professionnels pour la pêche à l'anguille en rivière (MORIARTY, 1972) et plus encore dans les lagunes méditerranéennes (QUIGNARD et al., 1981). Chaque engin est constitué de deux pièges coniques emboîtés grâce à cinq cerceaux d'un diamètre de 40 à 30 cm. Le maillage de 10 mm au carré évite aux autres espèces de poissons dont la capture est interdite dans cet estuaire, de se mailler. D'ailleurs, tout comme MORIARTY (1986) l'a observé, très peu de captures accessoires sont réalisées avec ce type de verveux. L'engin est constituée d'un arceau en plastique lesté semi-circulaire (1 m de large sur 0,70 m de haut) sur lequel est fixée une aile de 5 mètres de long sur 1 m de haut et dont le maillage est de 16 mm au carré. Les verveux peuvent être disposés seuls ou en paires parallèlement au courant. En général, les engins sont disposés sur le bord du chenal correspondant à des zones de vase molle. La pose s'effectue le matin ou le soir et le relevé après 12 ou 24 heures.